



LE MAIRE

Nicolas Hulot

Ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Villeneuve-Loubet, le 24 octobre 2017

Service : Bâtiments et Energie
Affaire suivie par : Jean-Paul ZATTARA
Référence : LL/JPZ/FB n° 2017-196
Objet : Reconstitution de la labellisation du Programme Watty™ à l'école

Monsieur le Ministre,

Le programme Watty™ à l'école, programme de sensibilisation des enfants aux économies d'eau et d'énergie, bénéficie actuellement d'une labellisation du Ministère pour être éligible aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

En effet, il a été sélectionné en 2012 par la Direction Générale Energie Climat suite au premier appel à projet sur les programmes d'information CEE, puis renouvelé pour la période 2015-2017.

Ce programme est déployé sur la commune de Villeneuve-Loubet depuis septembre 2015. A ce jour, et depuis la 3^{ème} année scolaire consécutive, 52 classes sont impliquées soit plus de 1 600 enfants sensibilisés en trois ans sur le territoire villeneuvois.

Convaincu par cette expérience, et en tant que Président de la Commission Environnement, j'ai porté ce projet à la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) engageant ainsi pour l'année scolaire 2017-2018 la totalité des classes de CM2 des 24 communes membres, soit 2000 enfants sensibilisés supplémentaires.

Par ailleurs, le programme Watty™ rencontre un franc succès sur notre commune auprès des enfants et des parents : les enfants connaissent la mascotte Watty, l'apprécient, et prennent plaisir à suivre les différentes interventions progressant chaque année dans l'apprentissage des écogestes et devenant ainsi, à leur domicile, des ambassadeurs de la transition écologique.

Les enseignants apprécient également ce programme venant compléter et enrichir leurs enseignements avec des contenus et supports variés.

D'autre part, certains événements clés permettent d'engager une relation entre élus et administrés sur un sujet porteur d'avenir. En effet, la remise des prix du concours annuel d'expression artistique ou encore la distribution du kit econEAUME aux villeneuvois sont des moments privilégiés.

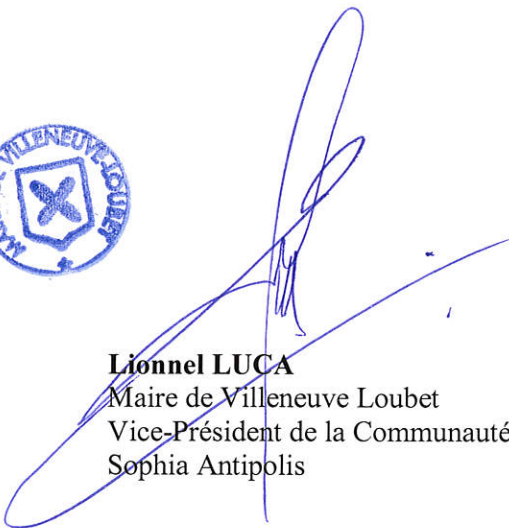
Enfin, grâce au mécanisme des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), le déploiement du programme est financé à hauteur de 50 à 80% par Eco CO2.

Cette prise en charge constitue un atout majeur pour les collectivités.

Sans ce dispositif, le budget de notre commune ne permettrait pas de déployer ce type d'offre sur notre territoire chaque année. Or, nous savons par expérience que l'engagement dans la durée assure un meilleur apprentissage des écogestes et favorise un changement de comportement durable.

De ce fait, je vous saurais gré de bien vouloir prendre en considération ce témoignage dans la future reconduction de la labellisation du programme pour la 4ème période triennale des CEE.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Lionnel LUCA
Maire de Villeneuve Loubet
Vice-Président de la Communauté d'agglomération de
Sophia Antipolis